

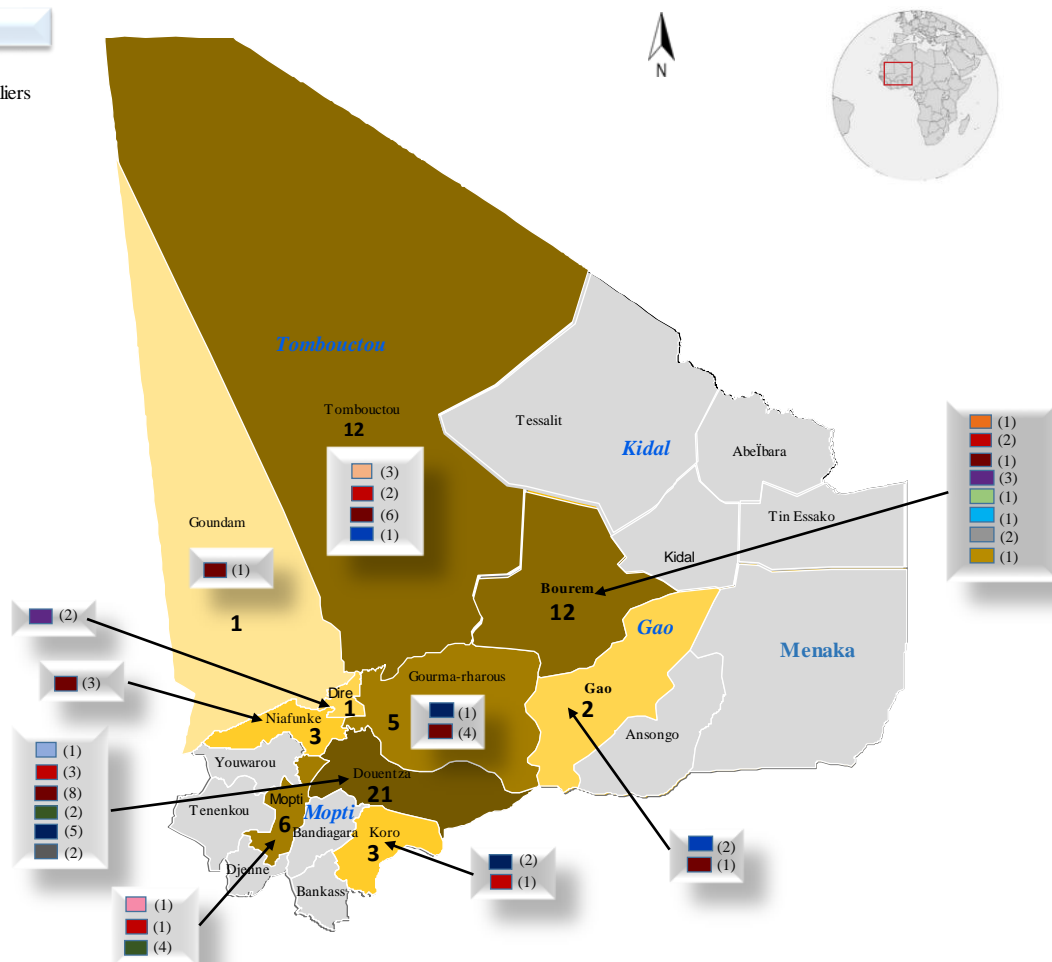
RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

N° 001

JANVIER et FEVRIER 2017

Legende

- Abus sexuel de l'enfant
- Occupation illicite des biens immobiliers
- Outrage public à la pudeur
- Discrimination
- Menace
- Coups et blessures
- Mariage forcé
- Viol
- Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières
- Meurtre
- Extorsion
- Pillage
- Enlèvement de personnes
- Tortures
- Vol



Contacts: UNHCR, Section Cluster protection

Régions couvertes : GAO, MENAKA, KIDAL, TOMBOUCTOU et MOPTI

Contents

I.	<i>Aperçu des incidents de protection par Région et Cercle</i>	3
II.	<i>Analyse globale de la situation de protection</i>	4
III.	<i>Les incidents majeurs de protection</i>	4
1.	<i>Extorsions de biens</i>	4
2.	<i>Coups et blessures</i>	5
3.	<i>Meurtres</i>	5
4.	<i>Menaces</i>	5
IV.	<i>Analyse des tendances des incidents par Région</i>	6
1)	<i>Région de Mopti</i>	6
2)	<i>Région de Tombouctou</i>	6
3)	<i>Région de Gao</i>	7
V.	<i>Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région</i>	7
VI.	<i>Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région</i>	7
VII.	<i>Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés</i>	7
a)	<i>Le référencement</i>	8
b)	<i>Actions par l'UNHCR et l'AMSS</i>	8
VIII.	<i>Conclusion et recommandations</i>	8
IX.	<i>Annexes</i>	9

I. Aperçu des incidents de protection par Région et Cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	12	22	33 %
	Gourma-Rharous	05		
	Niafouké	03		
	Diré	01		
	Goundam	01		
Gao	Gao	02	14	21%
	Bourem	12		
	Ansongo	00		
Ménaka	Ménaka	00	00	00%
Kidal	Kidal	00	00	00%
	Tessalit	00		
	Abeibara	00		
	Tin Essako	00		
Mopti	Douentza	21	30	46%
	Koro	03		
	Mopti	06		
	Tenenkou	00		
	Youwarou	00		
	Bandiagara	00		
	Bankass	00		
	Djenné	00		
Total		66	66	100 %

II. Analyse globale de la situation de protection

La situation de protection des populations civiles dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal reste préoccupante et nécessite une attention particulière de la part de tous les acteurs de la protection et singulièrement des autorités administratives. En effet, les incidents de protection continuent de se multiplier et ont pour causes principales l'absence des forces de l'ordre et de l'administration dans plusieurs localités des régions du nord et du centre ; la libre circulation des armes de guerre et aussi le chômage des jeunes.

La période sous revue a été surtout marquée à Gao par l'attentat à la voiture piégée contre le camp du MOC (Mécanisme Opérationnel de Coordination) abritant les combattants réunis dans le cadre de la mise en œuvre des patrouilles mixtes. Ledit incident a fait un nombre important de victimes (morts et blessés).

Outre cet incident à Gao, de vives tensions ont été également enregistrés durant cette période entre la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et le Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés (GATIA) dans les régions de Kidal et de Ménaka. Aussi, l'ouverture d'une base militaire de la force Barkhane à Abeibara (Kidal) aurait créé une peur au sein des communautés et aurait provoqué le déplacement de 100 ménages dont 89 enfants vers Kidal, la frontière Algérienne et les alentours d'Abeibara.

Dans la région de Mopti, il y'a eu des affrontements entre bambara et peulh dans le Cercle de Tenenkou ayant occasionné des morts et des blessés mais aussi le déplacement massif de ménages bambara et peulh vers les localités jugées plus sécurisées dans la région (Tenenkou, Diafarabé) et dans d'autres régions (Macina, région de Ségou). La région de Mopti pendant la même période, s'est fait également remarquer par les nombreux cas d'assassinats ciblés d'élus communaux (exemple des maires de Boni et de Mondoro dans le cercle de Douentza) et aussi de personnes influentes (un influent commerçant bambara, un imam Tamashek très respecté et un chasseur donzo).

A Tombouctou, la période a été marquée principalement par la marche organisée le 25 février par la jeunesse pour montrer leur hostilité à la présence des bars dans la ville. Cette marche s'est soldée par le saccage de 6 bars et 3 maisons incendiées. D'autres manifestations de protestation ont été enregistrées vers la fin du mois de février contre l'installation des autorités intérimaires dans les régions de Tombouctou, Gao et Ménaka.

Aussi, tous ces évènements ont fortement contribué à la détérioration de l'environnement de protection des populations civiles dans ces régions couvertes par le monitoring. Il est donc nécessaire que l'Etat et ses partenaires redoublent d'effort pour une meilleure sécurisation des populations civiles et surtout pour recoudre les tissus sociaux si fragilisés dans ces régions du nord et du centre.

III. Les incidents majeurs de protection

Il faut noter que pour cette année 2017, le nombre des moniteurs est passé de 120 en 2016 à 48. Ce qui a eu un impact notoire sur les localités couvertes spécifiquement dans les régions de Gao et de Tombouctou où sont enregistrées de nombreuses violations des droits humains. Au cours des mois de janvier et de février 2017, 66 incidents (dont 15 en janvier et 51 en février) de protection ont été enregistrés et documentés dans les régions de mise en œuvre du monitoring. 70,5% de ces incidents sont constitués d'extorsion, de coups et blessures, de meurtre et de menace.

1. Extorsions de biens

L'extorsion de biens est comprise comme une dépossession par force de biens appartenant à autrui. Elle constitue la catégorie des incidents rapportée couramment depuis le début du monitoring en juillet 2016. Pendant les deux mois, 36% des incidents enregistrés et documentés représentent des cas d'extorsion. La région de Tombouctou a enregistré le plus grand nombre d'extorsion avec 58% des cas. Les Communes les plus touchées dans la région sont celles de Tombouctou (35,5% des cas) et de Gossi (21% des cas). La région Tombouctou est suivie de celle de Mopti avec 33% des cas. La

commune de Diaptodji dans le Cercle de Douentza a enregistré à elle seule 50% des cas dans la région de Mopti. Enfin, la région de Gao arrive à la dernière position avec seulement 8% du total des cas d'extorsion collectés en janvier et en février.

54,5% d'extorsions ont été commis pendant les déplacements des forains (soit en partance ou de retour des foires hebdomadaires) et sur des populations en cours de voyage. 13,5% des cas ont été commis sur des populations à leurs domiciles. En outre, d'autres cas ont été commis dans la rue en ville (2 cas), en brousse au lieu de pâturage des animaux et enfin dans un campement en brousse.

2. Coups et blessures

13,5% des incidents rapportés pendant les deux mois appartiennent à la catégorie des coups et blessures. Mopti a enregistré le plus grand nombre avec 56% des cas, suivie des régions de Gao et de Tombouctou avec 44% des cas (soit 22% par région). Dans les différentes régions, les coups et blessures ont été enregistrés en petit nombre dans les communes où ils ont été perpétrés (1 cas par commune).

Concernant les circonstances des coups et blessures, il convient de souligner que 80% des cas ont été perpétrés sur les axes routiers sur des populations en déplacement et à la suite de violence conjugale. Tandis que les autres ont été perpétrés au marché et au lieu de pâturage des animaux sur un éleveur.

3. Meurtres

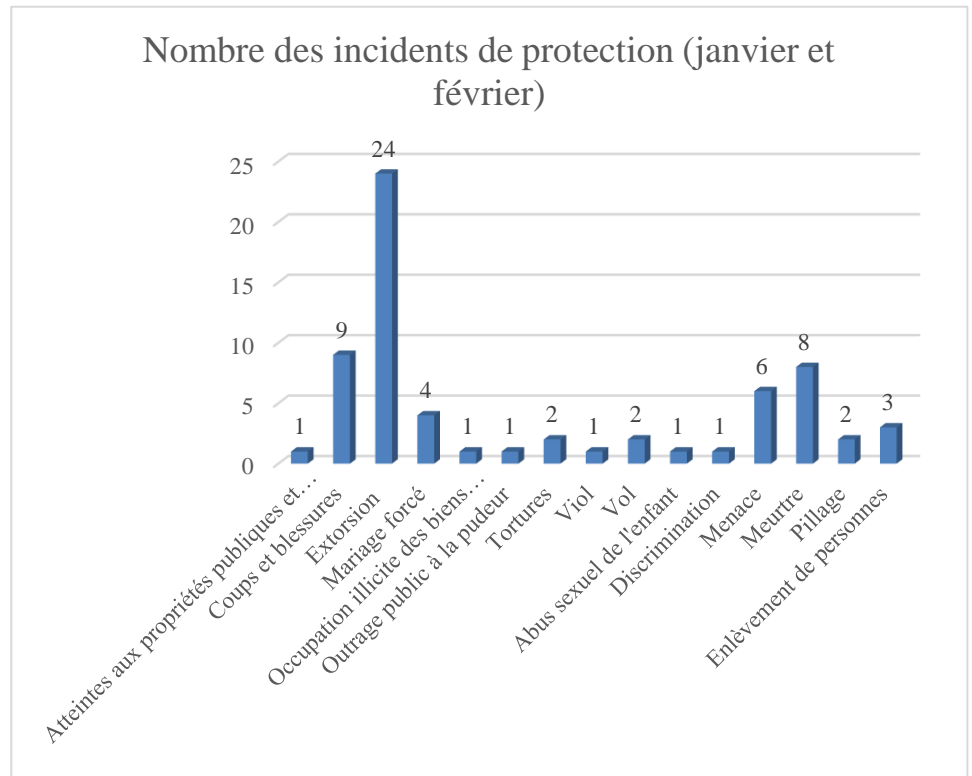
D'après le code pénal du Mali (Art. 199), le meurtre est compris comme un homicide commis volontairement à l'encontre d'une personne. Pour les deux mois sous revue, 12% des incidents rapportés sont des cas de meurtre perpétrés essentiellement dans la Région de Mopti (88%). Un seul cas a été rapporté dans la région de Tombouctou.

Les meurtres ont été commis au cours des déplacements (30%), au domicile des victimes (28%), à la suite de dispute (14%), dans la forêt (14%) et dans la rue en ville (14%).

4. Menaces

9% des incidents collectés pendant les deux mois sont des cas de menace, tous enregistrés dans la seule Région de Mopti et dans les communes de Dialloubé, Cercle de Mopti (67% des cas) et de Hairé, Cercle de Douentza, deux communes avec une forte présence de groupes terroristes à l'origine de ces menaces contre les populations civiles.

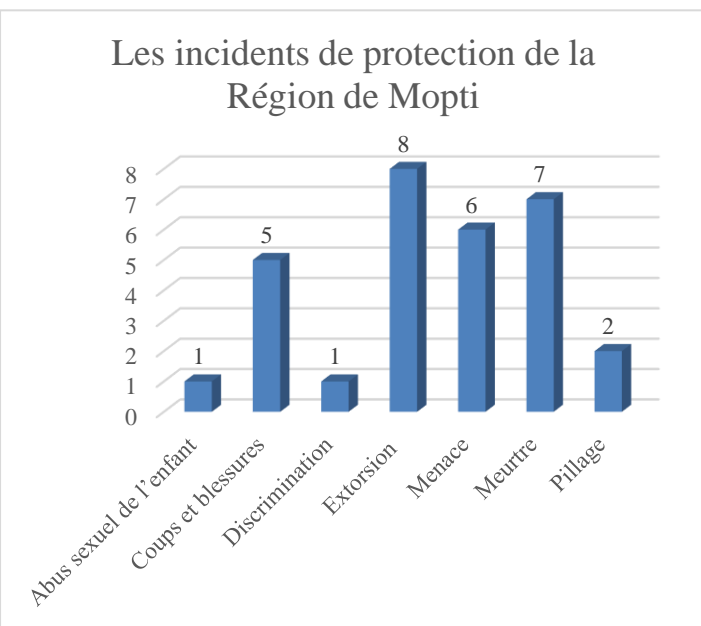
Les menaces ont été perpétrées par ces présumés djihadistes au domicile des victimes (100%) après le passage des Forces Armées Maliennes (FAMA) en patrouille dans la Commune de Dialloubé (Cercle de Mopti).



IV. Analyse des tendances des incidents par Région

1) Région de Mopti

46% du total des incidents de protection des mois de janvier et de février ont été collectés dans la Région. Ils sont constitués



en majorité d'extorsions (26,5%), des meurtres (23%), des menaces (20%) et des coups et blessures (16,5%). Outre ces incidents, trois autres types d'incidents de protection ont été enregistrés et documentés dans la région. Il s'agit de 2 cas de pillage, 1 cas de discrimination et 1 cas d'abus sexuel de l'enfant (soit 13% des incidents).

Par ailleurs, le conflit intercommunautaire opposant les membres de la communauté Bambara contre les Peulhs a contribué à la commission de certains incidents ci-dessus mentionnés en mois de février et aussi le déplacement massif de populations dans la région.

Les incidents de protection ont aussi impacté sur les activités économiques dans plusieurs localités de la région et spécifiquement dans les Cercles de Douentza et de Mopti où certaines foires hebdomadaires ne sont plus fréquentées. Ce qui pourrait poser un problème de ravitaillement en produits

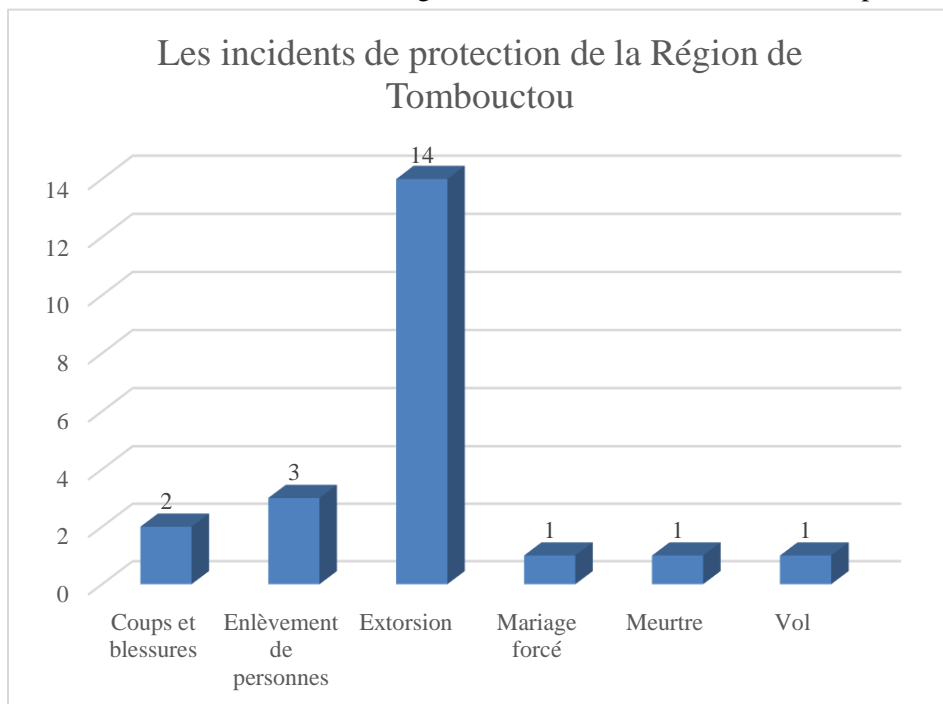
de premières nécessités dans ces localités (Mondoro et Hairé, Cercle de Douentza et Dialloubé, Cercle de Mopti).

2) Région de Tombouctou

33% des incidents des mois de janvier et de février ont été collectés dans la région. Elle se classe ainsi en deuxième position

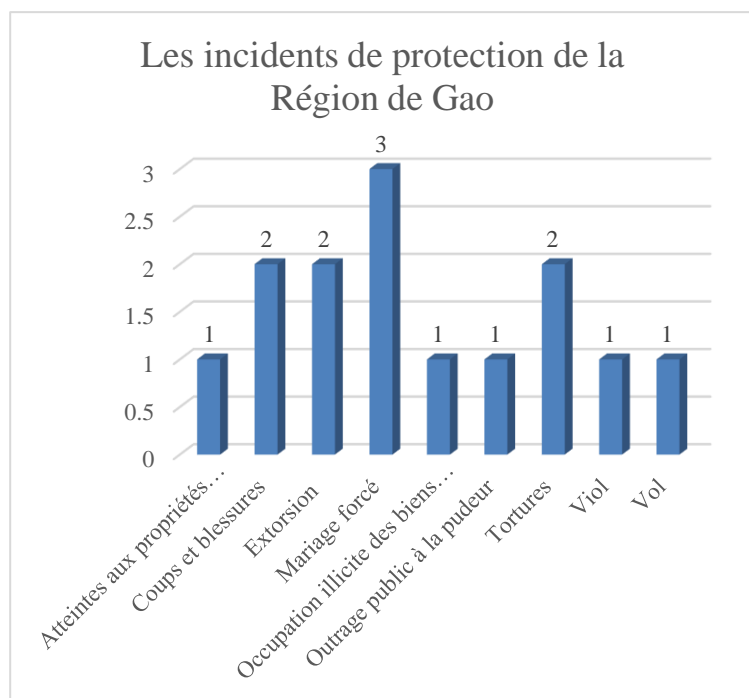
après celle de Mopti. Les incidents majoritairement enregistrés sont les extorsions de biens (63,5%), les enlèvements de personnes (13,5%) et les coups et blessures (9%). Les autres incidents collectés dans la région sont 1 cas de meurtre, 1 cas de mariage forcé et 1 cas de vol (soit 14% des incidents enregistrés dans la région).

Ces incidents ont restreint la liberté de circulation des personnes et des biens sur certains axes routiers de la région. Il s'agit principalement des axes Tombouctou-Goundam ; Bambara Maoude-Douentza et Gossi-Douentza. En effet, de nombreux incidents ci-dessus listés ont été enregistrés sur les axes routiers.



3) Région de Gao

21% des incidents de protection de janvier et de février ont été enregistrés dans la Région de Gao. Sur les neuf types



d'incidents collectés, les incidents majeurs sont les mariages précoces (22%), les extorsions de biens (14%), les tortures (14%) et les coups et blessures (14%). Outre ceux précités, d'autres types d'incidents ont été enregistrés en petit nombre (soit un cas par type d'incident) à savoir les atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières, occupation illicite des biens immobiliers, outrage public à la pudeur, viol et vol. Ils représentent 36% des incidents commis dans la région.

Aussi, ces incidents ont contribué à asseoir l'instabilité dans la Région. De nombreux axes routiers dans la région constituent un danger permanent pour les populations civiles en raison du nombre des incidents enregistrés sur les axes routiers. Ce qui constitue un frein à la liberté de mouvement des populations et de leurs biens et contribue à l'augmentation des prix des denrées de premières nécessités dans la région.

V. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection par Région

De l'analyse de la base de données du monitoring de protection, il ressort que 4 types de populations ont été affectés par les incidents de protection pendant les deux mois. Les populations les plus touchées sont les résidents (74%) et les retournés (14%).

Dans la région de Mopti, les populations résidentes et les personnes déplacées internes sont celles qui ont été affectées à hauteur de 97%. A Tombouctou, deux types de population ont été affectées. Il s'agit des résidents (68%) et des retournés (32%). Quant à Mopti, les victimes sont principalement les populations résidentes (87%).

Enfin, sur les 66 incidents collectés pendant les deux mois, 15,5% ont affecté les femmes (11%) et les enfants (4,5%). Parmi les enfants, 67% des victimes sont des garçons et 33% des filles. Les principaux incidents contre les femmes sont les coups et blessures, les extorsions, les viols, les tortures et les mariages forcés. Quant aux enfants, les garçons ont été victimes de coups et blessures et les filles de mariage forcé.

VI. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection dans la région

Pendant les mois de janvier et de février, 4 catégories d'auteurs ont été identifiées. Il s'agit des populations civiles, les membres des Formes Armées Maliennes (FAMa) et les membres d'une organisation terroriste FLM (le Front de Libération du Macina). Les auteurs civils sont majoritaires à hauteur de 94%, suivi de l'organisation terroriste (4%) et enfin les membres des FAMa (2%).

VII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés

Quelques activités de réponse ont été menées dans les Régions de Gao, Tombouctou et Mopti par certains acteurs de protection. Ces actions se résument au référencement des cas et la réalisation des séances de sensibilisation de prévention aux violations des droits humains et de cohésion sociale.

a) Le référencement

Vu la rareté des acteurs de la prise en charge holistique des victimes de violation dans les zones couvertes par le monitoring, une seule victime de coups et blessures dans la région de Mopti a pu être référée au CICR pour une prise en charge médicale pendant la présente période de rapportage.

b) Actions par l'UNHCR et l'AMSS

18 séances de sensibilisation ont été réalisées en février et principalement dans les Régions de Gao (12 séances) et de Tombouctou (6 séances). Les thèmes de ces séances ont portés sur la cohésion sociale, les VBG (mariage précoce et forcé, violence faite aux femmes) et la résolution pacifique des conflits.

446 personnes ont pris part à ces séances de sensibilisation dont 318 femmes et 128 hommes. Ces sensibilisations ont permis aux auditeurs d'être mieux informés sur les VBG et d'adopter un changement de comportement et de lutter contre les VBG. Elles ont aussi permis d'améliorer les relations sociales dans certaines localités telles que Banikane, Dangha (Cercle de Niafounké), Douékiré, Goundam (Cercle de Goundam) dans la Région de Tombouctou et Anchawadi, Téssit (Cercle de Gao) et Ouattagouna (Cercle d'Ansongo) dans la Région de Gao.

VIII. Conclusion et recommandations

Au regard de la situation sécuritaire dans les régions du nord et du centre, il ressort très clair que la situation de protection reste précaire. Les tensions entre groupes armés et communautés ethniques (peulh et bambara) risquent de s'intensifier avec d'autres mouvements de population et les marches et manifestations organisées à Tombouctou, Gao et Ménaka risquent de prendre une autre ampleur et exposer les populations à des violations de droit si des solutions idoines ne sont pas prises par l'Etat et ses partenaires. Cela passe par entre autres la mise en œuvre des accords de paix et de réconciliation issue du processus d'Alger, notamment :

- Le cantonnement et le désarmement des groupes armés ;
- L'organisation des patrouilles mixtes pour sécuriser les populations et leurs biens ;
- Le redéploiement des forces de l'ordre et de l'administration sur toute l'étendue du territoire national.

Ce qui permettrait d'améliorer significativement l'environnement de protection des populations civiles dans ces régions et rendra plus facile les missions des humanitaires dans certaines localités jusque-là inaccessibles.

IX. Annexes

Annexe 1 : Statistiques des incidents de protection par Région, Cercle et Commune

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Total	
Gao	Bourem	Tarkint	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières	1	
			Coups et blessures	2	
			Extorsion	1	
			Mariage forcé	3	
			Occupation illicite des biens immobiliers	1	
			Outrage public à la pudeur	1	
			Tortures	2	
			Viol	1	
			Total Tarkint	12	
			Total Bourem	12	
	Gao	Anchawadi		Extorsion	1
				Total Anchawadi	1
		Gabero		Vol	1
				Total Gabero	1
Gao Total	2				
Total Gao		14			
Mopti	Douentza	Dangol Bore	Meurtre	1	
			Total Dangol Bore	1	
		Djaptodji	Extorsion		4
				Meurtre	1
			Total Djaptodji	5	
		Douentza	Coups et blessures	1	
			Extorsion	1	
		Total Douentza	2		
		Gandamia	Extorsion	1	
		Total Gandamia	1		
		Hairé	Extorsion	1	
			Menace	2	
		Total Hairé	3		
Hombori	Abus sexuel de l'enfant	1			
	Coups et blessures	1			
	Extorsion	1			
	Pillage	1			
Total Hombori	4				

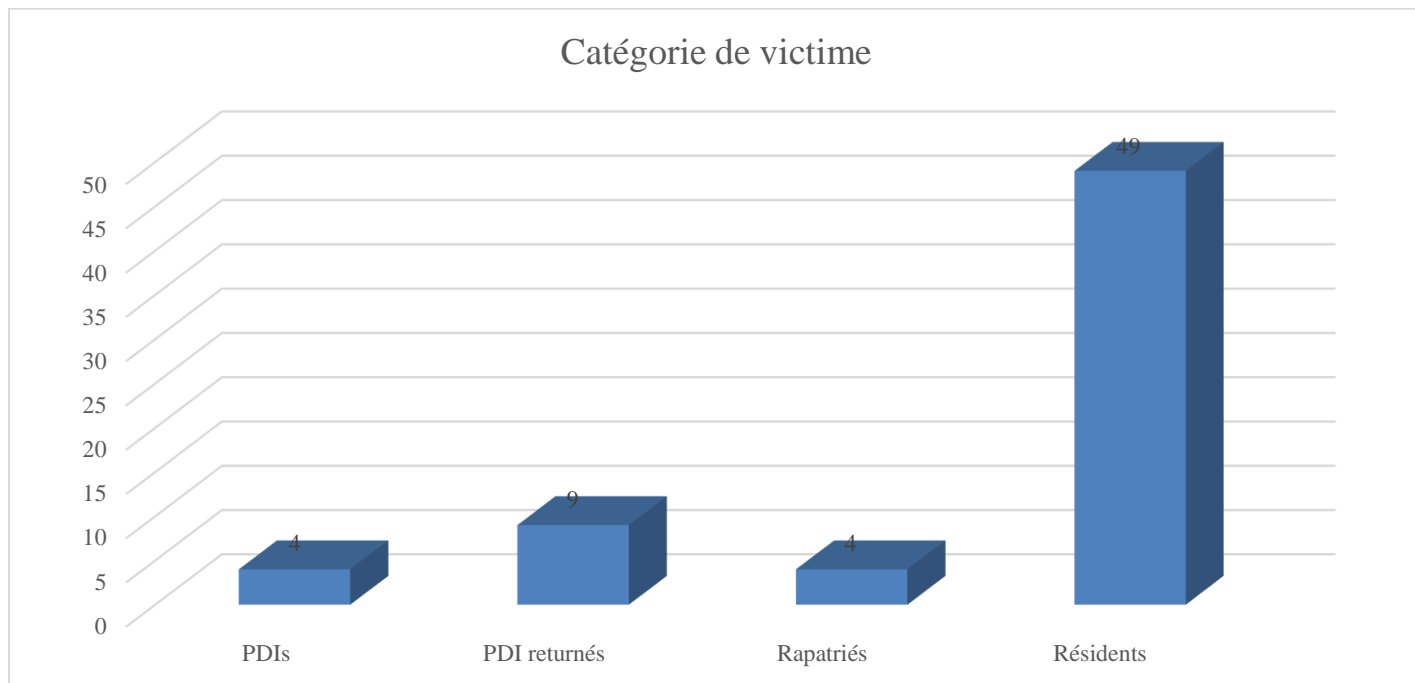
	Kéréna	Meurtre	1	
	Total Kéréna		1	
	Korarou	Pillage	1	
	Total Korarou		1	
	Mondoro	Coups et blessures	1	
		Meurtre	2	
	Total Mondoro		3	
	Total Douentza		21	
Koro	Dinangourou	Meurtre	1	
	Total Dinangourou		1	
	Koro	Coups et blessures	1	
		Meurtre	1	
	Total Koro		2	
	Koro Total		3	
Mopti	Dialloubé	Discrimination	1	
		Menace	4	
	Total Dialloubé		5	
	Sio	Coups et blessures	1	
	Total Sio		1	
	Total Mopti		6	
	Total Mopti		30	
Tombouctou	Diré	Dangha	Mariage forcé	1
	Total Dangha		1	
	Total Diré		1	
	Goundam	Razelma	Extorsion	1
	Total Razelma		1	
	Total Goundam		1	
	Gourma-Rharous	Bambara Maoudé	Extorsion	1
	Total Bambara Maoudé		1	
	Gossi	Extorsion	3	
	Total Gossi		3	
	Inadiatafane	Meurtre	1	
	Total Inadiatafane		1	
	Total Gourma-Rharous		5	
	Niafouké	Dianké	Extorsion	1
	Total Dianké		1	
	Léré	Extorsion	1	
	Total Léré		1	
	Soumpi	Extorsion	1	
	Total Soumpi		1	
	Total Niafouké		3	
Tombouctou	Salam	Coups et blessures	1	

		Enlèvement de personnes	3
		Extorsion	1
		Total Salam	5
	Tombouctou	Coups et blessures	1
		Extorsion	5
		Vol	1
		Total Tombouctou	7
	Total Tombouctou		12
Total Tombouctou			22
Grand Total			66

Annexe 2 : Statistiques des incidents par Région et par tranche d'âge

Régions	Types d'incident	Adultes		Enfants		Total
		F	H	G	F	
Gao	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières		1			1
	Coups et blessures	1	1			2
	Extorsion		2			2
	Mariage forcé	3				3
	Occupation illicite des biens immobiliers		1			1
	Outrage public à la pudeur		1			1
	Tortures	1	1			2
	Vol		1			1
	Viol	1				1
Total Gao		6	8			14
Mopti	Meurtre		7			7
	Extorsion		7			7
	Coups et blessures	1	3	1		5
	Extorsion		1			1
	Menace		6			6
	Abus sexuel de l'enfant		1			1
	Pillage		2			2
	Discrimination		1			1
Total Mopti		1	28	1		30
Tombouctou	Mariage forcé				1	1
	Extorsion		13	1		14
	Meurtre		1			1
	Coups et blessures		2			2
	Enlèvement de personnes		3			3
	Vol		1			1
Total Tombouctou			20	1	1	22
Grand Total		7	56	2	1	66

Annexe 2 : Statistiques des incidents par catégorie de victime



Annexe 3 : Statistiques des incidents de protection par catégorie d'auteur

